

**BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO**

Société Anonyme Monégasque  
 au capital de 12.960.000 euros  
 Siège social : 15/17, avenue d'Ostende - Monaco

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020**

(en milliers d'euros)

<b>ACTIF</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
CAISSE, BANQUES CENTRALES, C.C.P. ....	1 610	1 710
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES .....		
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT .....	1 375 869	1 301 176
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE .....	476 022	558 935
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE.....		
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE .....		
PARTICIPATION ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME.....	144	114
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES .....	143	143
CRÉDIT-BAIL ET LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT .....		
LOCATION SIMPLE .....		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	40	40
IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	3 336	3 423
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSÉ .....		
ACTIONS PROPRES.....		
AUTRES ACTIFS .....	2 526	2 415
COMPTES DE RÉGULARISATION .....	11 336	16 683
<b>TOTAL DE L'ACTIF .....</b>	<b>1 871 026</b>	<b>1 884 639</b>
<b>PASSIF</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
BANQUES CENTRALES, C.C.P. ....		
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT .....	530 910	503 696
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE .....	1 265 155	1 297 090
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE .....		
AUTRES PASSIFS .....	3 097	2 067
COMPTES DE RÉGULARISATION .....	21 762	27 604
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	2 760	2 747
DETTES SUBORDONNÉES.....	0	0
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX (FRBG).....		
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG.....	47 342	51 435
CAPITAL SOUSCRIT .....	12 960	12 960
PRIMES D'ÉMISSION.....	20 160	20 160
RÉSERVES.....	18 947	18 947
ÉCART DE RÉÉVALUATION.....		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT .....		
REPORT À NOUVEAU (+/-).....	-3 772	-3 773
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (+/-).....	-953	3 141
<b>TOTAL DU PASSIF.....</b>	<b>1 871 026</b>	<b>1 884 639</b>
Total du bilan :	1.871.025.591,02	
Perte de l'exercice :	- 952.886,90	

**HORS-BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020**

(en milliers d'euros)

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<u>ENGAGEMENTS DONNÉS</u>		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT .....	0	15 761
ENGAGEMENTS DE GARANTIE.....	23 441	15 763
ENGAGEMENTS SUR TITRES .....		
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT .....	0	0
ENGAGEMENTS DE GARANTIE.....	34 037	31 024
ENGAGEMENTS SUR TITRES .....		

**COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2020**

(en milliers euros)

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS.....	12 338	23 588
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS .....	-3 435	-5 926
PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET ASSIMILÉES.....		
CHARGES SUR OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET ASSIMILÉES .....		
PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE LOCATION SIMPLE.....		
CHARGES SUR OPÉRATIONS DE LOCATION SIMPLE.....		
REVENUS DES TITRES À REVENU VARIABLE.....	0	0
COMMISSIONS (PRODUITS) .....	13 234	12 599
COMMISSIONS (CHARGES) .....	-1 024	-702
GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION .....	1 735	1 751
GAINS OU PERTES SUR OPÉRATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS ET ASSIMILÉS.....		
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE .....	399	357
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE .....	-329	-758
<u>PRODUIT NET BANCAIRE</u> .....	22 918	30 909
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION.....	-23 558	-25 101
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES.....	-87	-95
<u>RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION</u> .....	-727	5 713
COÛT DU RISQUE .....	-90	-1 011
<u>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</u> .....	-817	4 702
GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS .....	0	0
<u>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</u> .....	-817	4 702
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL .....	-136	-27
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES.....	0	-1 534
DOTATIONS/REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS RÉGLEMENTÉES .....		
<b><u>RÉSULTAT NET</u></b> .....	<b>-953</b>	<b>3 141</b>

---

---

## NOTES ANNEXES AUX COMPTES 2020

### 1) PRINCIPES GÉNÉRAUX ET MÉTHODES

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par le règlement n°2014-07 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) sont appliquées (les anciens règlements 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002.03 du 12 décembre 2002 sont abrogés et repris par le règlement de l'ANC précité).

Le règlement CRB 97/02 a été remplacé par l'arrêté du Ministère des Finances du 3/11/2014 relatif au contrôle interne, il a été pris en compte.

### 2) PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

#### 2.1 Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des règlements 89/01 et 90/01, les créances, les dettes, les engagements hors bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en euros au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change du terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

#### 2.2 Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et aux taux suivants :

- Logiciel : 1 an
- Matériel informatique : 3 ans
- Frais d'établissement : 5 ans
- Matériel roulant : 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 5 ans
- Aménagements et installations : 10 ans
- Immeubles : 25 ans

#### 2.3 Créances douteuses

Les créances impayées ou non autorisées sont contrôlées au cas par cas et déclassées en créances douteuses conformément aux dispositions établies par le règlement CRC 2000.03.

Les provisions sont constituées individuellement et viennent en déduction des créances douteuses. Les intérêts sur ces dernières qui sont inscrits au compte de résultats sont intégralement provisionnés.

#### 2.4 Intérêts et Commissions

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat *pro rata temporis*. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

#### 2.5 Engagements sociaux

La provision d'engagements sociaux ressort au 31/12/20 à **2.581 K€**.

Décomposition ci-dessous :

En milliers d'euros	
Indemnités de fin de carrière	2 556
<i>Dont OCI non recyclables</i>	<i>1 089</i>
Primes de médailles du travail	25
<b>Total</b>	<b>2 581</b>

Les calculs ont été réalisés sur la base des prestations en vigueur à partir des données individuelles, des hypothèses et des méthodologies de calcul retenues par le Groupe BNP Paribas et en application de la norme IAS 19 Révisée.

## 2.6 Fiscalité

La banque entre dans le champ d'application de l'Impôt sur les Bénéfices institué par l'Ordonnance Souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964 modifiée par l'Ordonnance Souveraine n° 7.174 du 24 octobre 2018. La charge d'impôt figurant au Compte de Résultat correspond à l'impôt sur les bénéfices, dû au titre de l'exercice, calculé conformément à la réglementation monégasque sur la base du taux de 28 %.

## 2.7 Comptes consolidés

Les comptes de BNP Paribas Wealth Management Monaco sont consolidés dans les comptes de BNP Paribas SA (Suisse).

## 3) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

### 3.1 Caisse, banques centrales et C.C.P.

À compter du 16 janvier 2008, conformément à l'avis aux établissements de crédit n° 2005-01 autorisant la constitution de réserves obligatoires par un intermédiaire, BNP PARIBAS SA (France), désormais centralisateur des Réserves Obligatoires des différentes entités du groupe, assure la constitution des avoirs de réserves de BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO qui ne détient donc plus de compte en direct auprès de la Banque de France.

### 3.2 Les créances et dettes

Les créances et dettes, exprimées **en milliers d'euros** se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

#### Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

#### Ventilation des Créances et Dettes suivant à vue, à terme

Rubriques (en milliers d'euros)	Durée < 3 mois	3 mois < durée ≤ 1 an	1 an < durée ≤ 5 ans	Durée > 5 ans	Créances et dettes rattachées	Total
<b>- Créances sur les établissements de crédits et banques centrales</b>	<b>828 457</b>	<b>157 985</b>	<b>389 198</b>	<b>0</b>	<b>229</b>	<b>1 375 869</b>
<i>dont créances à vue</i>	<i>615 118</i>					<i>615 118</i>
<b>- Créances sur la clientèle</b>	<b>169 853</b>	<b>145 271</b>	<b>140 743</b>	<b>20 075</b>	<b>80</b>	<b>476 022</b>
<i>dont créances à vue</i>	<i>53 848</i>					<i>53 848</i>
<b>- Dettes envers les établissements de crédits</b>	<b>221 649</b>	<b>148 410</b>	<b>140 743</b>	<b>20 075</b>	<b>33</b>	<b>530 910</b>
<i>dont dettes à vue</i>	<i>63</i>					<i>63</i>
<b>- Comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>1 263 861</b>	<b>1 278</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>1 265 155</b>
<i>dont dettes à vue</i>	<i>1 215 864</i>					<i>1 215 864</i>

Les créances et dettes sur établissements de crédit comprennent des opérations avec les banques du Groupe BNP Paribas et sont retracées dans le tableau suivant.

**Ventilation des opérations réalisées avec des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation.**

Rubriques (en milliers d'euros)	Total	Dont opérations se rapportant à des entreprises		
		liées FRANCE	liées Étranger	ayant un lien de participation
Créances sur les établissements de crédits	1 375 869	181 386	3 117	1 191 366
Dettes envers les établissements de crédits	530 910	107 480	0	423 430

Les créances sur la clientèle sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale. Une provision pour créances douteuses a été constituée pour un montant de **1.047 K€**.

Tableau de variation repris ci-dessous :

Rubriques (en milliers d'euros)	Début exercice	Entrées	Sorties				Fin exercice
			règlement	adjudication	perte provisionnée	perte non couverte	
Créances douteuses (brutes)	5 803	8 770					14 573
Dépréciations	1 047						1 047
Valeur nette au bilan	4 756	8 770	0	0	0	0	13 526

### 3.3 Les immobilisations

Les immobilisations, exprimées en milliers d'euros, s'analysent pour l'exercice 2020, selon le tableau ci-dessous :

Type d'immobilisations	Montant brut début exercice 2020	Acquisition 2020	Cessions 2020	Mises au rebut 2020	Montant brut fin période 2020
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
- Droit au bail	40				40
- Fonds de commerce	229				229
- Frais d'établissement	830				830
- Logiciels	1 230				1 230
- Certificat fonds de garantie	0				0
<b>Sous-total</b>	<b>2 329</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 329</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
- Agencements, installations et autres imm. corporelles	2 134				2 134
- Immobilisations hors exploitation	3 327				3 327
- Tableaux & œuvres d'arts	9				9
- Immobilisations exploitation	0				0
<b>Sous-total</b>	<b>5 470</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 470</b>
<b>Total immobilisations</b>	<b>7 799</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 799</b>

Type d'immobilisations	Amortissement début exercice 2020	Dotation 2020	Reprise 2020	Sortie 2020	Amortissements cumulés au 31/12/20
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
- Fonds de commerce	229				229
- Frais d'établissement	830				830
- Logiciels	1 230				1 230
<b>Sous-total</b>	<b>2 289</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 289</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
- Agencements, installations et autres imm. corporelles	1 795	87			1 882
- Immobilisations hors exploitation	2				2
- Immobilisations exploitation	0				0
- Provision p/dépréciation imm.hors exploit	250				250
- Provision p/dépréciation imm.aménag & instal	0				0
<b>Sous-total</b>	<b>2 047</b>	<b>87</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 134</b>
<b>Total immobilisations</b>	<b>4 336</b>	<b>87</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 423</b>

Type d'immobilisations	Valeur brute au 31/12/20	Amortissement au 31/12/20	Valeur résiduelle au 31/12/20
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
- Droit au bail	40		40
- Fonds de commerce	229	229	0
- Frais d'établissement	830	830	0
- Logiciels	1 230	1 230	0
<b>Sous-total</b>	<b>2 329</b>	<b>2 289</b>	<b>40</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>			
- Agencements, installations et autres imm. corporelles	2 134	1 882	252
- Immobilisations hors exploitation	3 327	2	3 325
- Tableaux & œuvres d'art	9		9
- Immobilisations exploitation	0	0	0
- Provision pour dépréciation imm. hors exploit		250	-250
- Provision pour dépréciation imm. aménag & instal		0	0
<b>Sous-total</b>	<b>5 470</b>	<b>2 134</b>	<b>3 336</b>
<b>Total immobilisations</b>	<b>7 799</b>	<b>4 423</b>	<b>3 376</b>

L'ensemble de ces immobilisations est utilisé pour l'activité propre de la Banque.

### 3.4 Participations et autres titres détenus à long terme

Conformément aux recommandations de l'ACPR, les certificats d'association du fonds de garantie des dépôts sont classés en « Autres titres détenus à long terme ». Par principe de cohérence, les produits liés à ces certificats sont présentés en « Revenus des titres à revenu variable ».

### 3.4 Bis – Liste des filiales et participations

#### Participation et autres titres détenus à long terme

Dénomination	Adresse du siège	Valeur nette comptable au 31/12/20	Part de capital détenue
Certificat d'Association Fonds de Garantie des Dépôts		144	
	<b>Total</b>	<b>144</b>	

#### Part dans les entreprises liées

Dénomination	Adresse du siège	Valeur nette comptable au 31/12/20	Part de capital détenue
SAM MONASSURANCES	15/17, avenue d'Ostende 98000 Monaco	143	93 %
	<b>Total</b>	<b>143</b>	

### 3.5 Provisions et reprises pour risques et charges

#### 1. Engagements sociaux

La provision d'engagements sociaux ressort au 31/12/20 à **2.581 K€**.

La décomposition de cette dernière est renseignée au point 2.5 Engagements sociaux.

Date entrée	Dossiers	Encours initial	Dotations période	Reprises période	Provisions 31/12/2020
	Prov. S/ engagements sociaux				
31/12/19	Indemnités de Fin de Carrière	2 582	6	32	2 556
	<i>dont OCI non recyclables</i>	<i>1 083</i>	<i>6</i>		<i>1 089</i>
31/12/19	Primes de Médailles du travail	61		36	25
	<b>TOTAUX</b>	<b>2 643</b>	<b>6</b>	<b>68</b>	<b>2 581</b>

#### 2. Litiges

Date entrée	Dossiers	Encours initial	Dotations période	Reprises période	Provisions 31/12/2020
31/12/19	Provision constituée	0	90		90
	<b>TOTAUX</b>	<b>0</b>	<b>90</b>	<b>0</b>	<b>90</b>

#### 3. Autres provisions

Date entrée	Dossiers	Encours initial	Dotations période	Reprises période	Provisions 31/12/2020
31/12/19	Provision constituée	0			0
31/12/19	Provision constituée	104	68	83	89
	<b>TOTAUX</b>	<b>104</b>	<b>68</b>	<b>83</b>	<b>89</b>

### 3.6 Les Fonds Propres

Le capital social de la Banque se compose de **72.000 actions de 180 euros** chacune.

- Capital social = **12.960 K€**
- Prime d'émission liée au capital = **20.160 K€**

Les fonds propres de la Banque au sens de la réglementation bancaire sont, à l'issue de cet exercice et avant intégration des résultats, de **48.295 K€**.

Conformément aux statuts et aux propositions d'affectation du résultat 2020 établies par le Conseil d'administration, les réserves évoluent de la façon suivante :

En milliers d'euros	Montants affectés au 31/12/2020	Affectation résultat 2020	Distribution dividendes 2020	Montants après affectation 2020
Réserve légale	1 296			1 296
Réserve facultative	17 651			17 651
sous total réserve	18 947			18 947
Report à nouveau	-3 772	-953		-4 725

### 3.7 Intérêts courus à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2020 (en milliers d'euros)

Postes	Montants		Total
	Euros	Devises	
<b>ACTIF</b>			
Caisse, Banque centrales et CCP			0
Créances sur les Établissements de Crédits	35	194	229
Créances sur la clientèle	75	5	80
<b>Total inclus dans les postes de l'actif</b>	<b>110</b>	<b>199</b>	<b>309</b>
<b>PASSIF</b>			
Dettes envers les Établissements de Crédit	25	8	33
Comptes créditeurs de la clientèle	0	16	16
<b>Total inclus dans les postes du passif</b>	<b>25</b>	<b>24</b>	<b>49</b>

### 3.8 Comptes de régularisation et Divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs (en milliers d'euros) :

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
- Comptes d'encaissements	21	31
- Résultats de change hors bilan	0	
- Comptes d'ajustement sur devises	9 442	9 442
- Charges constatées d'avance	82	
- Produits constatés d'avance		0
- Produits divers à recevoir	1 791	
- Charges à payer - personnel		3 020
- Charges à payer - tiers		9 269
- Charges à étaler sur plusieurs exercices (AVISO)	0	
- Comptes de régularisation divers	0	0



<b>Postes</b>	<b>Comptes de l'actif</b>	<b>Comptes du passif</b>
Total comptes de régularisation	<b>11 336</b>	<b>21 762</b>
- Débiteurs divers	1 794	
- Créiteurs divers		478
- Instruments conditionnels achetés/vendus	732	732
- Comptes de règlements sur opérations titres	0	1 887
- Comptes de stocks et emplois divers	0	
<b>Total autres</b>	<b>2 526</b>	<b>3 097</b>

La ligne « Charges à payer – personnel » tient compte au 31/12/20 de la provision sur bonus, ceux-ci sont versés avec le salaire de mars de l'année suivante, et leur méthode de calcul suit les recommandations du Groupe BNP Paribas.

### 3.9 Contre-valeur en euros de l'actif et du passif en devises

<b>Contre-valeur en milliers d'euros</b>	
Total à l'Actif	733 934
Total au Passif	733 934

## 4) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU HORS BILAN

### 4.1 Contrats de Change non dénoués au 31.12.2020 (en milliers d'euros).

<b>HORS BILAN</b>	<b>TOTAL</b>
Opérations de change à terme	
Monnaies à recevoir	1 132 008
Monnaies à livrer	1 131 338

Les opérations reprises dans le tableau ci avant et donc ouvertes en date de clôture, sont exclusivement effectuées pour le compte de la clientèle.

### 4.2 Engagements donnés

**23 441 K€** Engagements de garantie d'ordre de la clientèle

**0 K€** Engagements de financement en faveur de la clientèle

**0 K€** Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit

### 4.3 Engagements reçus

**34 037 K€** Cautions, avals, autres garanties reçus d'établissements de crédit

## 5) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

### 5.1 Ventilation des produits et charges d'intérêts pour l'exercice 2020 (en milliers d'euros)

<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>12 338</b>
<i>Opérations avec les établissements de crédit</i>	5 742
<i>Opérations avec la clientèle</i>	6 596
<i>Opérations sur obligations ou autres titres à revenu fixe</i>	0
<i>Opérations relatives à des dettes subordonnées</i>	0
<i>Autres intérêts</i>	0
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>3 435</b>
<i>Opérations avec les établissements de crédit</i>	2 387
<i>Opérations avec la clientèle</i>	1 048
<i>Opérations sur obligations ou autres titres à revenu fixe</i>	0
<i>Opérations relatives à des dettes subordonnées</i>	0
<i>Autres intérêts</i>	0
<b>Marges nettes d'intérêts</b>	<b>8 903</b>

### 5.2 Ventilation des Commissions pour l'exercice 2020 (en milliers d'euros)

Rubriques	Charges	Produits
Autres prestations de services financiers	1 024	11 887
Autres opérations diverses de la clientèle		1 347
<b>Total commissions</b>	<b>1 024</b>	<b>13 234</b>

Les produits sont perçus de la clientèle ; en ce qui concerne les commissions payées, elles représentent essentiellement les frais engagés pour le compte de la clientèle, auprès de différents intermédiaires financiers, établissements de crédits ou autres.

### 5.3 Ventilation des Autres produits et charges d'exploitation bancaire pour l'exercice 2020 (en milliers d'euros)

<b>Total des autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>399</b>
<i>Charges refacturées</i>	0
<i>Charges refacturées à des sociétés du groupe</i>	399
<i>Autres éléments additionnels</i>	0

<b>Total des autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>329</b>
<i>Produits rétrocédés</i>	124
<i>Charges diverses d'exploitation bancaire</i>	205

#### 5.4 Charges générales d'exploitation

La ventilation des charges générales d'exploitation entre les frais de personnel et les autres frais administratifs se traduit comme suit au titre de l'exercice 2020 (en milliers d'euros) :

	<b>2020</b>
<b>Frais de personnel</b>	
- Salaires et traitements	7 617
- Charges de retraite	1 125
- Autres charges sociales	1 660
- Intéressement / Participation / Aug. de capital	530
<b>Total des Charges de Personnel</b>	<b>10 932</b>
<b>Frais administratifs</b>	
- Impôts et taxes	48
- Services extérieurs	12 572
<b>Total des Charges administratives</b>	<b>12 620</b>
- Autres éléments additionnels	6
<b>Total des Charges générales d'exploitation</b>	<b>23 558</b>

La provision pour congés payés, constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été calculée en fonction des effectifs et de leurs droits à congés au 31.12.2020. La variation du montant de la provision a été portée en charges, en salaires et traitements, au compte de résultat.

#### 5.5 Coût du risque

Ce poste, figurant pour un montant de - 90 K€, correspond au Net de provisions sur créances douteuses et litiges tiers.

Ventilation du poste coût du risque selon ses différentes composantes (en milliers d'euros) :

	<b>2020</b>
Dépréciations et créances douteuses avec la clientèle	0
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des dépréciations	0
Pertes sur créances irrécupérables non couvertes par des dépréciations	0
Reprises de dépréciations sur opérations avec la clientèle	0
Net de provision litiges clientèle	-90
<b>Total du poste coût du risque</b>	<b>-90</b>

#### 5.6 Gains ou pertes sur actifs immobilisés pour l'exercice 2020 (en milliers d'euros)

Répartition de la ligne gains et pertes sur actifs immobilisés :

Gains ou pertes sur immobilisations corporelles	
Gains ou pertes sur immobilisations incorporelles	
Gains ou pertes sur titres de participation, parts dans les entreprises liées	
Autres titres détenus à long terme	
<b>Total gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>	<b>0</b>

## 5.7 Charges et Produits exceptionnels

Ce poste figure pour un montant net de Résultat exceptionnel de - 136 K€.

*Détail ci-dessous :*

Des charges exceptionnelles ont été constatées pour - 272 K€ :

- 19 K€ concernant des erreurs sur titres,
- 23 K€ régularisation différentiel coefficient de déduction tva N-1,
- 230 K€ concernant l'ajustement du coefficient de déduction de tva N.

Des produits exceptionnels ont été constatés pour 136 K€ :

- 134 K€ concernant des erreurs sur titres,
- 2 K€ divers.

## 6) AUTRES INFORMATIONS

### 6.1 L'effectif était de 77 personnes au 31 décembre 2020.

Ventilation par catégories professionnelles :

EFFECTIFS	
<b>Effectifs utilisés dont :</b>	<b>77</b>
- commerciaux	23
- administratifs	44
- contrôle interne	10

### 6.2 Proposition d'affectation du résultat de l'exercice (en milliers d'euros)

Perte de l'exercice :	-953 K€
Report à nouveau	0 K€
<b>Montant à affecter</b>	<b><u>-953 K€</u></b>
<i>Comme suit :</i>	
Réserve légale:	0 K€
Réserve facultative :	0 K€
Report à nouveau :	-953 K€
Dividendes :	0 K€

### 6.3 Fonds de garantie des dépôts

Compte tenu des dispositions prévues par la loi n° 99.532 du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière, la Banque adhère au Fonds de Garantie des Dépôts.

*En application de l'article L.312-8-1 du Code monétaire et financier et aux textes pris pour son application, et sur avis conforme de l'ACPR, la nature des Instruments de règlement des contributions dues au mécanisme de garantie des dépôts, ainsi que les taux de contribution correspondants ont été fixés par le Conseil de surveillance du FGDR pour l'année 2020.*

Pour l'exercice 2020, le montant de la contribution s'élève à :

• 13 K€ (montant appelé, dont 3 K€ en cotisation, -20 K€ en engagement de paiement, -3 K€ en certificat d'association, 32 K€ en certificat d'associé et 1 K€ en charges).

#### **6.4 Fonds de garantie des cautions**

En application du règlement n° 2000-06 qui renvoie aux dispositions du règlement n° 99-06 modifié du Comité de la réglementation bancaire et financière, la Banque adhère au Fonds de Garantie des Cautions.

*En application de l'article L.313-50-2 du Code monétaire et financier et aux textes pris pour son application, sur avis conforme de l'ACPR, le montant de la contribution au mécanisme de garantie des cautions a été fixé par le Conseil de surveillance du FGDR.*

Pour l'exercice 2020, le montant de la contribution s'élève à :

- 4 K€ (montant appelé, dont 4 K€ en engagement de paiement).

#### **6.5 Fonds de garantie des titres**

En application du règlement n° 99-15 du 23 septembre 1999 modifié relatif aux ressources et au fonctionnement du mécanisme de garantie des titres, la Banque adhère au Fonds de Garantie des titres.

*En application de l'article L.322-3 du Code monétaire et financier et aux textes pris pour son application, sur avis conforme de l'ACPR et de l'AMF, le montant de la contribution au mécanisme de garantie des titres a été fixé par le Conseil de surveillance du FGDR.*

Pour l'exercice 2020, le montant de la contribution s'élève à :

- 100 K€ (montant appelé, dont 3 K€ en cotisation, 97 K€ en engagement de paiement).

#### **6.6 Fonds de Résolution National**

En application de l'ordonnance n° 2015-1024 du 20 août 2015 transposant la directive BRRD, la Banque entre dans le champ du mécanisme de résolution.

*En application de l'article L.312-8-1 du Code monétaire et financier, complété par la décision n° 2019-CR-04 du 26 avril 2019, et celle n° 2020-CR-03 du 15 avril 2020.*

Pour l'exercice 2020, le montant de la contribution s'élève à :

- 199 K€ (montant appelé, dont 60 K€ en engagement de paiement et 139 K€ en cotisation).

#### **6.7 Ratios prudentiels**

Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution.

Au 31 décembre 2020 :

Le ratio de liquidité par rapport aux exigibilités à 1 mois s'élevait à 390% pour une obligation minimale fixée à 100%.

Remarque : depuis le 01/01/2008, BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO n'est plus soumise, sur base individuelle, à la surveillance de la solvabilité. La surveillance de la filiale s'exerce désormais sur une base consolidée au niveau de BNP Paribas SA.

#### **6.8 Évènements marquants de l'exercice – pandémie de COVID-19**

Dans le cadre de la pandémie de COVID-19 ayant caractérisé l'exercice 2020, la Banque a déployé et mis en œuvre les moyens et procédures permettant la poursuite du service à sa clientèle dans le cadre des dispositions sanitaires en vigueur.

RAPPORT GÉNÉRAL  
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

À l'attention des actionnaires.

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2018, pour les exercices clos le 31 décembre 2018, 2019 et 2020.

Les comptes annuels et documents annexes concernant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'administration de votre société.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires en fonction des usages de la profession, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2020, le bilan au 31 décembre 2020, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour l'évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étayent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

À notre avis, le bilan, le compte de résultat et l'annexe ci-joints qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO SAM au 31 décembre 2020, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 12 avril 2021.

Les Commissaires aux Comptes,

Didier MEKIES

Jean-Humbert CROCI